



# Projet d'établissement

## *Multi accueil Les lapins bleus*



**1<sup>er</sup> septembre 2022**

## Table des matières

QU'EST-CE QU'UN PROJET D'ETABLISSEMENT ? .....	3
INTRODUCTION .....	4
I- LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	5
1) INSERTION DE LA STRUCTURE DANS SON ENVIRONNEMENT .....	5
2) INSCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA STRUCTURE DANS UNE DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE .....	6
II- LE PROJET EDUCATIF .....	7
1) PRESTATIONS PROPOSEES.....	7
2) LES OBJECTIFS D'ACCUEIL AU QUOTIDIEN DE L'ENFANT .....	7
Favoriser un accueil de qualité.....	7
Préparer l'adaptation de l'enfant dans la structure.....	8
Assurer les transmissions quotidiennes : accueil et retrouvailles.....	8
Respecter les rythmes individuels de l'enfant .....	9
Responsabiliser l'enfant tout en assurant sa sécurité.....	11
Favoriser l'éveil et la mise en place d'activités .....	11
L'aménagement de l'espace.....	12
L'accueil de la diversité .....	12
3) LA PLACE DU PARENT .....	14
Le soutien aux familles : le Café des parents .....	14
Leur participation à la vie de la crèche.....	14
4) PRESENTATION DES PROFESSIONNELLES.....	15
Organisation du travail en équipe .....	15
Les valeurs de l'équipe professionnelle .....	15
Les modes de transmission dans l'équipe .....	16
Soutien professionnel et formations.....	16
5) L'ACCUEIL DES STAGIAIRES.....	17
III- LE PROJET PEDAGOGIQUE.....	18
1) LA JOURNEE TYPE .....	18
2) L'ACCUEIL.....	18
L'adaptation : le 1 <sup>er</sup> accueil.....	18
Accueillir un enfant porteur de handicap(s).....	20
Où se passe l'accueil ? .....	21
Comment se passe l'accueil ?.....	21
La vie en « petite famille » au multi-accueil.....	22

3) LE TEMPS D'ÉVEIL : LE JEU .....	23
Dans le multi-accueil .....	23
A l'extérieur du multi-accueil .....	25
Ouvrir les enfants au monde .....	26
4) LE TEMPS DU REPAS .....	28
De l'élaboration, à la consommation jusqu'au compostage ... ..	28
Quelle est notre organisation matérielle ?.....	29
Quelle est notre organisation dans l'espace ? .....	30
Quelle est notre organisation dans le temps ?.....	31
5) LE TEMPS DU SOMMEIL .....	33
Comment s'organisent les temps de sommeil ? .....	33
CONCLUSION .....	35
ANNEXES.....	36
Documents remis aux familles .....	36
La place de la commune dans le territoire Entre Dore et Allier .....	37
Place de la crèche dans la commune de Lezoux .....	38
Organigramme de la structure .....	39
Plan de la structure .....	40
Menu type et provenances des aliments .....	41
La charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant .....	43

## QU'EST-CE QU'UN PROJET D'ETABLISSEMENT ?

En application des obligations légales qui régissent les structures d'accueil petite enfance, il était nécessaire pour l'équipe de professionnelles de la petite enfance des **Lapins Bleus**, passés sous gestion municipale en 2017, d'actualiser **le projet d'établissement du multi-accueil**.

Ce projet a pour objectif de présenter aux familles les grands axes éducatifs, les modalités de travail et de réflexion mises en œuvre au quotidien pour proposer aux enfants et leur famille un accueil de qualité.

Le projet d'établissement comprend de nombreuses informations relatives au fonctionnement et à l'organisation de la crèche. Il découle du **projet éducatif**, qui exprime les orientations éducatives que la Municipalité de LEZOUX souhaite promouvoir pour répondre aux enjeux éducatifs et sociaux d'aujourd'hui. Ce projet est la référence pour toutes les équipes intervenant auprès des enfants et des jeunes dans les structures communales.

Le projet d'établissement intègre également :

- **Le projet social**, qui explicite le positionnement et le rôle que joue le multi accueil par rapport à son environnement social et économique. Ce volet repose sur les données chiffrées recueillies auprès de l'INSEE, de la pratique des professionnels auprès des familles et du recueil de leurs demandes et besoins.

- **Le projet pédagogique**, qui traduit en concepts et pratiques le projet social et le projet éducatif tels qu'ils sont mis en œuvre par l'équipe du multi -accueil.

Faire exister ces écrits a d'autant plus de sens pour nous qu'ils nous permettent :

- d'avoir un document de référence pour continuer notre réflexion reposant sur un socle commun.
- de créer un document écrit pour pouvoir le diffuser auprès :
  - ✓ des parents,
  - ✓ des partenaires avec lesquelles nous travaillons,
  - ✓ des stagiaires que nous recevons et que nous formons,
  - ✓ des professionnels arrivant dans l'équipe et des professionnels effectuant des remplacements.
- de rendre lisible et visible notre travail, en témoignant du sens de nos pratiques et des compétences nécessaires pour améliorer la qualité d'accueil.
- de développer des échanges et des discussions sur nos pratiques professionnelles et notre fonctionnement, en engageant des réflexions, des remises en question et une prise de recul.
- de renforcer certaines pratiques en mettant en avant les bénéfices de celles-ci.

La responsable de la structure et son adjointe sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure. Il sert de repère aux acteurs intervenant auprès de l'enfant, en leur permettant une cohérence dans leur travail, tout en ayant le souci de la sécurité et du bien-être de celui-ci.

Le présent projet est consultable dans le hall d'accueil de la crèche et accessible sur le site internet de la commune.

## INTRODUCTION

### ***Favoriser l'éveil et la socialisation ainsi que les apprentissages de chaque enfant tout en respectant le rythme de leurs besoins***

Le multi-accueil Les Lapins Bleus est riche d'une longue histoire.

Sa création remonte en effet à l'année 1987, lorsqu'une des premières crèches halte-garderie parentales voit le jour en milieu rural, dans le Puy-de-Dôme, à Lezoux.

En 1991, le multi accueil devient une activité de l'Association Familles Rurales de Lezoux (AFR : association loi 1901). Il va se développer et fonctionner en mode associatif pendant plus de 25 ans avant de passer en gestion communale au 1<sup>er</sup> janvier 2017, date à laquelle, à la demande du bureau de l'association, la commune reprend l'ensemble des personnels qui y travaillaient.

La municipalisation va permettre de donner un souffle nouveau à l'établissement, la ville investissant de manière importante et constante dans la professionnalisation de l'équipe (nombreuses formations du CNFPT, analyse des pratiques professionnelles ...) et dans l'aménagement et l'équipement des locaux (renouvellement du mobilier, équipements nouveaux...

Le multi-accueil est un lieu de vie et d'éveil qui doit permettre à l'enfant de se construire et de s'épanouir harmonieusement, tant sur le plan physique que psychologique, affectif et social.

C'est un mode de garde qui permet en fonction de sa spécificité (occasionnel, régulier, urgence) :

- D'une part aux enfants de se rencontrer, de communiquer entre eux et d'apprendre les règles de vie en groupe, de se socialiser.
- D'autre part, aux parents de pouvoir se rendre sur leur lieu d'emploi ou bien de rechercher un emploi mais également d'avoir un peu de temps libre pour eux.

L'enfant venant au multi-accueil va pouvoir rencontrer d'autres personnes : adultes et enfants. Il aura la possibilité de jouer avec ses pairs et pourra créer d'autres liens, faire d'autres échanges qu'avec sa famille. C'est ce qu'on appelle le **processus d'individuation**.

Le désir des professionnels est de considérer l'enfant dans sa globalité et de travailler en relation étroite avec ses parents, 1ers éducateurs de l'enfant.

## I- LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### 1) INSERTION DE LA STRUCTURE DANS SON ENVIRONNEMENT

Le multi-accueil les Lapins Bleus se trouve sur le territoire de la Communauté de communes Entre Dore et Allier, qui regroupe 14 communes.

L'offre petite enfance sur le territoire comprend 5 structures (2 multi-accueil, 2 micro crèche, 1 MAM) et 169 assistants maternels, ce qui permet de proposer 577 places d'accueil.

A Lezoux, en plus des 50 assistants maternels, 2 structures petite enfance viennent compléter l'offre d'accueil des jeunes enfants : le multi-accueil municipal Les Lapins Bleus et la micro-crèche des Bulles et des Plumes.

L'offre proposée par ces 2 structures aux parents est de 25 places quotidiennes.

**Lezoux** est une commune de **6 297 habitants** (population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2021, données INSEE).

En comparaison avec les chiffres à l'échelle du département :

- Le taux de sans-emploi est 2,5 fois plus important à Lezoux (13,3%).
- Les cadres et professions intellectuelles sont 2 fois moins représentés (6,5%).
- Le taux d'employé est quasi similaire (17,1%).
- Le taux de retraité est 1 fois et demi supérieur (32,8%).

La population de Lezoux est en constante augmentation. Entre 2017 et 2020, 473 habitants de plus ont été recensés.

La population accueillie est une population jeune, dont la proportion est supérieure à celle de l'échelle départementale. Ainsi les 0-14 ans représentent 19,4% (16,3% pour l'échelle départementale). Le nombre de familles avec 2 et 3 enfants est légèrement plus élevé que la moyenne départementale.

Un peu plus d'un enfant sur 2 vit avec ses 2 parents (57% contre 53,47% pour l'échelle départementale) mais il est important de noter que 13,5% d'entre eux vit au sein d'une **famille monoparentale**. Ce chiffre est supérieur à celui constaté à l'échelon du département (11,2%).

A côté de cela, le nombre de **couple sans enfants** est lui aussi **en augmentation**. Un critère de priorité est donné aux familles en insertion professionnelle et/ou sociale (art 214-2 et 214-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

La commune de Lezoux est attractive.

Sa situation géographique, proche de Thiers et Clermont-Ferrand et son accès direct à l'autoroute, sont des atouts non négligeables pour des jeunes couples souhaitant s'installer.

## 2) INSCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA STRUCTURE DANS UNE DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable a pour objectif de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est plus qu'un acte citoyen, c'est se donner comme objectif de préserver la qualité de vie de nos enfants.

Ce principe repose sur 3 piliers : l'écologie, l'économie et l'aspect social  
Cela peut paraître fastidieux à appliquer, mais ce n'est pas le cas car c'est tous les petits gestes du quotidien qui peuvent être concernés.

Au Lapins Bleus nous :

- Proposons des **repas de saison**, préparés par la cantine scolaire avec des produits issus au maximum d'une agriculture locale et bio. La commune a fait le choix de s'impliquer dans ce programme du département avec la plateforme **Agrilocal63**.
- Servons les repas dans des **assiettes et verres en inox** afin de limiter l'usage du plastique
- Pensons au **recyclage** de matériels pour les activités
- **Trions** les déchets
- Utilisons des **sur-chaussures lavables**
- Ne chauffons pas les dortoirs au-delà de **18°**
- Sommes attentifs à la **consommation d'eau** ainsi qu'aux fuites !
- Limitons les impressions de papier et favorisons la communication par **mail** auprès des professionnels et des familles
- Utilisons au maximum **l'impression recto verso** et réutilisons en brouillon les feuilles qui ne sont plus utilisées
- **Sensibilisons les enfants à la nature** en sortant quotidiennement dans le jardin, en observant le monde animal qui les entoure (insecte, oiseaux), en cultivant un petit carré potager chaque année (herbe aromatique, tomate cerise, fraise, radis, haricot vert ...). Les enfants sont également sensibilisés au développement durable au quotidien par des gestes simples comme par exemple ramasser un papier et le jeter dans la poubelle
- Optons de plus en plus pour des **jouets en bois** qui sont beaucoup moins agressifs pour la santé des enfants, ainsi que dans du **meublier aux normes FSC et PEFC**. Ces certifications garantissent une gestion durable des forêts : respectueuses de l'environnement, socialement bénéfiques et économiquement viables
- Nous envisageons un changement radical dans l'utilisation de papier à usage unique (tapis de change, gant jetable, essuie main...) pour **privilégier les serviettes et gants en cotons**.

## II- LE PROJET EDUCATIF

### 1) PRESTATIONS PROPOSEES

Le multi-accueil Les Lapins Bleus est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Il est prévu une fermeture annuelle d'une semaine à chaque vacances scolaires (la 2ème semaine) ainsi que 4 semaines en août.

#### Il propose différents types d'accueil :

- Régulier, occasionnel (non réservé) ou d'urgence
- A temps plein (5 jours/semaine) ou à temps partiel

#### L'établissement présente deux spécificités dans l'accueil des enfants :

- Il a tout d'abord un **agrément modulé** : c'est-à-dire qu'il ne peut accueillir tous les jours, et sur toute son amplitude horaire, un même nombre d'enfant. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, il accueille 15 enfants (17 en surnombre) et les mercredis et vacances scolaires (novembre et février) 12 enfants (14 en surnombre). De plus, entre 7h30 et 9h ainsi que 17h et 18h, l'accueil est limité à 12 enfants.
- Il n'y a pas de section par tranche d'âge. Nous fonctionnons en « **petite famille** ». Tous les âges sont mélangés et évoluent donc dans un même espace avec, bien sûr, la possibilité de faire des cloisonnements.

En 2020, l'établissement a accueilli **50 enfants, représentant 48 familles**.

Pour la 1<sup>ère</sup> moitié de 2021, 31 enfants, représentant 29 familles ont été accueillis.

### 2) LES OBJECTIFS D'ACCUEIL AU QUOTIDIEN DE L'ENFANT

Favoriser un accueil de qualité

Pour que l'enfant ne vive pas chaque matin le moment de la séparation d'avec son parent comme une épreuve difficile et parfois angoissante, il est important que l'équipe professionnelle :

- Soit **accueillante** au quotidien : créer et maintenir le lien, être avenant, disponible et à l'écoute des familles.
- **Prene le temps de discuter** avec les familles, notamment au moment de l'inscription et de l'adaptation, sur leurs attentes, leurs questions ou sur leurs enfants.
- Laisse à l'enfant **le droit d'exprimer** sa peur ou sa tristesse face au départ de son parent.
- **Réconforte et verbalise** à l'enfant ce qui va se passer.
- Laisse le **doudou à disposition**. Investi par l'enfant il aide à affronter cette étape, il est le lien entre lui et sa mère, entre ici et la maison.
- Fasse un **accueil et un départ personnalisé** à l'arrivée des familles : appeler l'enfant par son prénom et faire des transmissions aux parents ou en recevoir.

- Assure une **continuité et une stabilité** dans la relation avec l'enfant. Le professionnel deviendra son repère humain et développera un sentiment de sécurité et de protection.
- Accompagne les familles dans le processus de **séparation psychique** en montrant que se séparer permet de mieux se retrouver, et que cette expérience **va permettre à l'enfant de se construire**.
- **Intègre les parents et entretienne le lien familial** en échangeant sur la journée de leur enfant, ses progrès, des anecdotes ... pour que les parents puissent avoir un suivi pendant leur absence.
- Offre un espace accueillant, invitant au jeu et à la rencontre des autres.

Pour nous il est important que l'accueil soit permanent tout au long de la journée, individuel et personnalisé. C'est un moyen de respecter les différents besoins (physiologiques, psychomoteurs et affectifs).

Une relation saine et de confiance entre les adultes permet à l'enfant de voir le multi-accueil comme un cadre rassurant. En effet des relations de qualité et stables favorisent les dialogues qui vont influencer l'évolution de l'enfant dans la construction de son identité.

Dans ce contexte agréable, rassurant et d'écoute, l'enfant ne sera plus angoissé et aura ainsi le désir d'aller explorer d'avantage son environnement.

#### Préparer l'adaptation de l'enfant dans la structure

Dans ce nouveau lieu, pour être accueilli, le bébé/l'enfant a absolument besoin de savoir, d'être sûr (sentiment de sécurité) qu'il y a là quelqu'un sur qui il peut compter pour satisfaire ses besoins vitaux, et aussi pour pouvoir le consoler ou partager ses plaisirs, être témoin de ses progrès, contenir ses débordements (pour qu'il ne se perde pas lui-même), pour relier ses différentes expériences vécues, et ainsi lui assurer un « sentiment continu d'exister » (extrait de Qu'est-ce qu'accueillir de Miriam Rasse)

Lorsque l'enfant arrive au multi accueil, pour lui, tout est inconnu.

L'adaptation est donc un temps très important qui permet à la famille accueillie mais aussi à la professionnelle qui accueille, d'apprendre à se connaître.

Quel que soit l'âge de l'enfant, l'adaptation ne doit pas être prise à la légère.

Le multi-accueil les Lapins Bleus ne pratique pas ce que l'on appelle le système de référence. L'ensemble de l'équipe est amené à s'occuper de l'enfant tout au long de la journée. Cependant, nous veillons à ce que la professionnelle qui a fait la 1ère heure d'adaptation, soit celle qui accueillera le plus souvent l'enfant et son parent pendant cette période.

Durant cette 1ère heure, un échange s'établie autour du questionnaire d'adaptation qui va servir de trame et de fil conducteur pour apprendre à connaître l'enfant, répondre au mieux à ses besoins et comprendre ses attentes quand son parent n'est pas à ses côtés.

#### Assurer les transmissions quotidiennes : accueil et retrouvailles

Les transmissions conditionnent la qualité d'accueil et sont indispensables pour assurer la

continuité des soins et de la prise en charge de l'enfant.

**Le cahier de transmission** permet aux professionnelles de noter les observations importantes de la journée : transmission du parent le matin, alimentation, sommeil, transmission de l'équipe pour les retrouvailles (transit, éveil, anecdotes, activités...).

Les difficultés émotionnelles rencontrées parfois lors des transmissions (angoisse, chagrin, colère) peuvent être atténuées par la mise en place de **rituel** qui vont alors tranquilliser l'enfant : dire au revoir par la fenêtre, être pris dans les bras, faire un câlin à son doudou ...

Il est important de pouvoir prendre le temps qu'il faut pour faciliter ce temps de départ et de retrouvailles.

Respecter les rythmes individuels de l'enfant

Les rythmes physiques (alimentation, changes), physiologiques (alternance veille/sommeil) et ceux des acquisitions motrices et intellectuelles doivent être respectés au maximum pour favoriser l'autonomie de l'enfant.

#### Le respect des acquisitions motrices :

Le tout-petit évoluera sur un tapis d'éveil, entouré de jeux et de jouets adaptés à son âge, et stimulé ou non par l'adulte.

Il ne sera jamais mis dans une posture qu'il n'a pas acquies par lui-même (par exemple, la position assise). Il doit être acteur de son développement.

Il en va de même pour les plus grands. Même si la marche est acquise, ils ne seront pas installés en haut du toboggan ni sur la structure de jeu extérieur.

#### Le respect des rythmes physiologiques :

##### **L'alimentation**

Le temps des repas est considéré comme un moment de plaisir, de découverte et d'échange. A chaque fois que le nourrisson manifeste des signes de faim, il est important que l'adulte y réponde rapidement. C'est pourquoi il est nécessaire d'anticiper ces moments afin de ne pas se laisser déborder et générer une trop grande frustration chez le tout-petit.

Les transmissions du matin contribuent à cette bonne organisation.

De plus les différentes introductions alimentaires sont d'abord effectuées par les parents puis le relai est pris par la structure.

L'enfant qui commence à refuser un aliment, à détourner la tête ou à pleurer ne sera jamais forcé ou réprimé.

Les nourrissons sont pris en charge individuellement au moment du repas et sur les genoux de l'adulte afin de favoriser une relation privilégiée.

Les enfants ayant acquis la marche sont assis sur du mobilier adapté à leur taille (chaise et table). Le moment du repas est un moment qui se veut calme pour discuter et découvrir les goûts et saveurs différentes. La découverte avec les doigts n'est pas interdite, elle fait partie d'une étape indispensable pour aller vers l'autonomie alimentaire.

### *Quelles sont nos objectifs sur les temps de repas ?*

- L'adulte doit garder une attitude bienveillante vis à vis de l'enfant lors du repas : il doit respecter ses goûts, son appétit, son rythme. Nous les inciterons à goûter mais, en aucun cas, nous les forcerons. De la même manière, un enfant qui ne mange pas son plat ne sera pas pour autant privé du dessert.
- Il est également important que les adultes restent entièrement disponibles pour les enfants lors de ce moment clef du quotidien, qu'ils ne soient pas préoccupés par des contraintes organisationnelles, qu'ils évitent de se lever de manière régulière alors que l'on demande parallèlement aux enfants de rester assis...
- Être disponible pour les enfants suppose également de remettre les conversations entre adultes à plus tard, sur un temps de pause par exemple : cela est essentiel pour que le repas reste un véritable moment de partage où le contact se veut chaleureux et où l'on pourra prendre le temps d'échanger ensemble, avec les enfants.

### **Les soins d'hygiène**

Ils sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire.

L'hygiène corporelle procure bien-être et santé. Elle participe également à la relation adulte-enfant.

L'adulte explique les soins et fait participer l'enfant au fur et à mesure qu'il grandit.

L'hygiène des mains s'effectue systématiquement avant et après chaque repas, après une souillure (passage aux toilettes, activités salissantes, jeux extérieurs).

De plus, avec le protocole lié au Covid19, le lavage des mains est renforcé avec un passage dès l'arrivée de l'enfant.

Lorsque l'enfant a acquis une certaine maturité et qu'il manifeste le désir d'être autonome l'adulte lui propose d'aller aux toilettes ou sur le pot. Cette manifestation peut commencer aussi bien à la maison qu'au multi-accueil, l'enfant aimant imiter les autres.

C'est un moment délicat où aucune contrainte ou réprimande ne doit être exercée sur l'enfant pour ne pas le bloquer psychologiquement.

### **Le respect du sommeil :**

Le sommeil est un besoin fondamental de l'enfant. Il lui assure un bon développement physique, psychique et cognitif.

Un sommeil de bonne qualité est donc essentiel au développement de l'enfant et l'aide dans ses apprentissages. Pendant qu'il dort, l'enfant consolide tout ce qu'il a appris dans sa journée.

Dormir suffisamment permet à votre enfant de :

- bien se développer sur le plan physique
- renforcer ses apprentissages
- renforcer ses capacités de mémorisation

- se concentrer davantage et plus longtemps
- mieux gérer ses émotions
- d'être en forme pendant la journée
- sécréter l'hormone de croissance : le cortisol, l'insuline
- renouveler ses cellules
- renforcer son système immunitaire

Sur ces temps de sommeil, nos objectifs sont les suivants :

- Répondre à un besoin vital
- Respecter le rythme et les habitudes de chaque enfant
- Permettre une récupération physique et psychique
- Instaurer un climat de confiance et accompagner l'enfant afin qu'il soit le plus apaisé possible et s'endorme sereinement

Responsabiliser l'enfant tout en assurant sa sécurité

Développer l'autonomie c'est laisser l'enfant faire seul sans agir à sa place, en l'encourageant par la parole et le geste, et c'est aussi le féliciter.

L'enfant va oser explorer, découvrir, prendre des risques, faire des tentatives avec les professionnelles qui l'accompagnent en assurant sa sécurité.

En accompagnant verbalement l'enfant dans ses découvertes et dans les situations de tous les jours, on lui fait prendre conscience de la réalité du danger. Il acquiert progressivement une réelle autonomie.

Au multi-accueil l'aménagement des locaux est pensé pour limiter les dangers. Néanmoins l'accompagnement de l'enfant dans la découverte de son environnement reste le même.

La prévention des accidents passe par le dialogue et la verbalisation des interdits, tout en limitant au maximum les dangers. L'enfant fait confiance à l'adulte, il a besoin d'explications qui le responsabiliseront au fur et à mesure qu'il grandit.

Favoriser l'éveil et la mise en place d'activités

Dès la naissance le jeu est primordial pour l'épanouissement sensoriel, psychique et moteur du tout petit.

Les professionnelles du multi-accueil observent, proposent et guide l'enfant dans ses découvertes. Elles veillent à proposer des activités adaptées au développement de chacun.

Le jeu est l'activité principale de l'enfant. Quel que soit l'âge, il est source de plaisir, de découverte et de partage.

Au travers du jeux libres et encadrés l'enfant se construit. C'est un réel moment d'apprentissage et de plaisir.

Au Lapins Bleus nous favorisons les temps d'éveil des enfants par :

- Le jeu libre
- Des activités encadrées

- Des ateliers de motricités
- Des jeux extérieurs
- Des intervenants culturels et artistiques

### L'aménagement de l'espace

L'aménagement du lieu de vie en collectivité permet de créer un espace sécurisant tant au niveau moteur qu'au niveau psychique. Il permet de créer différents espaces de jeux ou coins. Pour inviter à jouer, l'équipe professionnelle veille à aménager l'espace selon certains facteurs :

- Avoir du matériel spécifique de 3 mois à 3 ans
- Créer et délimiter différents espaces de jeux (dinettes, lecture, voiture...)
- Laisser les jeux et jouets accessibles aux enfants
- Créer des repères spatiaux et humains
- Favoriser les échanges entre enfants
- Offrir une diversité et une quantité de jeux
- Permettre aux enfants de faire des expériences

Cet aménagement doit offrir à l'enfant une liberté créative et sécurisante, où chacun est libre de venir et d'intervenir.

### L'accueil de la diversité

Les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant dans le cadre de leur mission de service public, contribuent à la lutte contre les discriminations et concourent à assurer l'égalité des chances. Ils garantissent le respect et l'application du principe de laïcité. Ils permettent à l'enfant de vivre sa singularité dans un environnement collectif et social sans être stigmatisé et s'adaptent à la complexité de la diversité par une approche différenciée. Accueillir la diversité des enfants et de leurs familles favorise l'apprentissage du vivre ensemble, développe des valeurs d'ouverture et de tolérance.

### Articles de loi

*Le décret relatif aux établissements et services des enfants de moins de 6 ans du 1er Aout 2000 stipule :*

- L'article L.214-7 du code de l'action sociale et des familles précise que « le projet d'établissement et le règlement intérieur des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans prévoient les modalités selon lesquelles ces établissements garantissent des places pour l'accueil des enfants non scolarisés âgés de moins de 6 ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. ». Cette disposition a été rendue obligatoire par le décret n°2006 du 23 décembre 2006.
- Article R 180-1 « ... les établissements d'accueil du jeune enfant concourent à l'intégration sociale de ceux des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et familiale ».

## **Accueillir un enfant porteur de handicap(s)**

Depuis le décret d'août 2000, repris en 2007 et 2010, les établissements et les services d'accueil de la petite enfance se voient définir leurs missions : « Ils veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement ; ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique ; ils facilitent la conciliation de la vie familiale et professionnelle des parents »

Pour l'enfant en situation de handicap, l'enjeu de cet accueil est « d'entrer en société », et de s'inscrire dans la collectivité à sa manière, avec sa différence. C'est donc être admis dans une communauté éducative réceptive et exister pour d'autres que ses parents. Cet accueil en collectivité demande une reconnaissance, une rencontre parents-enfants-professionnels pour que se créent les processus d'attachement, d'accordage, de séparation, d'individuation et de socialisation du jeune enfant.

Pour les enfants non porteurs de handicap(s), la vie en collectivité auprès d'enfant(s) porteur(s) de handicap(s) est un formidable tremplin pour leur ouverture d'esprit, l'acceptation de la différence sans jugement.

« Enfin, et ce n'est pas le moins important, l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance change le regard des futures générations sur le « handicap ». La meilleure solution pour influencer effectivement et durablement sur le regard que la société porte sur les personnes en situation de handicap, est de généraliser dès le plus jeune âge, la rencontre et le partage d'activités, entre enfants handicapés et valides dans tous les espaces de vie collective de la vie d'un enfant. C'est aussi de cette manière que nous pourrions réduire les réticences des parents d'enfants « valides » à l'accueil d'un enfant handicapé dans les différents lieux de vie de leurs enfants ». (Eliane TILLIEUX Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances de la Région wallonne)

La réforme des modes d'accueils d'août 2021 met en avant la volonté inclusive de l'accueil d'enfants à besoin particuliers. Pour cela, un référent Santé et Accueil Inclusif est nommé pour chaque structure d'accueil.

### 3) LA PLACE DU PARENT

Le soutien aux familles : le Café des parents

Mis en place et animé depuis 4 ans par la Directrice du Multi-accueil, ce **rendez-vous trimestriel** est un temps convivial où les parents peuvent partager autour d'un café, leurs expériences, leurs préoccupations, questionnements... C'est aussi un lieu où l'on peut échanger des idées, s'apporter mutuellement, être écouté, rassuré. C'est un lieu de libre parole où chacun peut s'exprimer.



Leur participation à la vie de la crèche

Nous proposons à **chaque rentrée une soirée d'échanges** avec les parents pendant lequel nous présentons le règlement de fonctionnement, les différents moments du quotidien, les projets en cours et à venir de l'équipe.

Il nous tient à cœur de présenter le sens de nos pratiques et permettre aux parents de se sentir un instant au plus proche de ce que nous vivons avec leurs enfants.

Pour cela, nous nous appuyons également sur un support vidéo grâce auquel sont diffusées photos et vidéos de l'année passée.



Au cours de l'année, les parents sont également conviés à **une réunion avec le médecin référent** de la structure sur un thème choisi en amont entre la responsable et le médecin.

Nous souhaitons associer la famille à la vie de la structure. Chaque parent est invité par l'équipe à nous accompagner sur nos sorties extérieures, spectacle de Noël, sortie de fin d'année ....

Au cours de l'année, nous n'hésitons pas à inviter les parents lors de nos **sorties ou fêtes**. C'est l'occasion pour eux de se sentir impliqué à la vie du multi-accueil mais également de partager un moment privilégié avec son enfant.

Enfin, nous partageons une **gazette trimestrielle** dans laquelle il y est raconté la vie de la crèche, les anniversaires, les événements, une recette, un petit article pédagogique, les projets ...

#### 4) PRESENTATION DES PROFESSIONNELLES

L'équipe éducative comprend 7 professionnelles dont :

- Une directrice, infirmière puéricultrice diplômée d'Etat (IPDE)
- Une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants (EJE)
- Une auxiliaire de puériculture (AP)
- Deux agents titulaires du CAP petite enfance
- Deux aides éducatrices (dont 1 titulaire du Brevet d'Animation et de Formation aux Fonctions d'Animateur (BAFA))

Leur temps de travail évolue entre 25, 30 et 31 heures par semaine, en fonction des contrats de chacune. A l'exception de la directrice, les agents ne sont en effet pas titulaires de la fonction publique territoriale. La ville ayant repris les contrats qui les liaient à l'AFR, elles ont été recrutées en contrat à durée indéterminé de droit public.

#### Organisation du travail en équipe

Les horaires sont mis en place pour assurer une continuité de l'accueil et l'accompagnement des enfants. Afin d'harmoniser les pratiques dans l'équipe et d'assurer les relais nécessaires en fonction de l'évolution et du suivi des enfants, un point est fait régulièrement lors des réunions pédagogiques du mercredi.

De plus, Le travail d'équipe est organisé autour de fiches de poste, du règlement de fonctionnement, de conduites à tenir dédiées aux actions encadrées par des réglementations ou des règles de bon sens. Les actions à tenir participent à une politique forte en matière de prévention des risques. Au-delà de ces écrits, la mission, le rôle et la fonction de chacune doivent être clairs et explicites.

#### Les valeurs de l'équipe professionnelle

- L'enfant est au centre des préoccupations professionnelles
- Le respect de l'autre et de ses différences
- La tolérance dans la limite des règles de vie en collectivité
- L'écoute, empathie
- La disponibilité
- La confiance
- Savoir se remettre en question et accepter d'être remis en cause
- La confidentialité et discrétion professionnelle
- La ponctualité
- La cohésion d'équipe

## Les modes de transmission dans l'équipe

- Orales et écrites au quotidien, en fonction des situations.
- Le planning journalier des enfants présents
- Les réunions hebdomadaires d'équipe
- Un cahier de transmission entre responsable et adjointe.

## Soutien professionnel et formations

**L'analyse de la pratique** : A raison de 4 rencontres par an d'une durée chacune de 2h, une psychologue intervient au multi-accueil.

Une séance d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) est un espace de parole dédié aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer sur leur pratique ainsi qu'à libérer la parole plus facilement. Ainsi, la mise en réflexion collective a pour objectif global de dégager des axes de résolutions de situations sources de problèmes.

Spécifiquement, l'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.
- Se confronter à d'autres modalités d'intervention.
- Favoriser la dynamique de groupe inhérent au travail en équipe.
- Renforcer son identité professionnelle.

Ce dispositif offre un cadre bienveillant, visant à libérer la parole plus facilement.

**Le Centre National Fonction Publique Territoriale (CNFPT)** concours activement à la formation des agents.

Voici une liste non exhaustive des formations suivies par l'équipe des Lapins Bleus :

- La prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance
- La place et la conscience du corps dans la relation au tout petit
- L'accompagnement du jeune enfant vers l'autonomie
- La bientraitance en établissement d'accueil du jeune enfant de 0 à 3 ans
- Les transmissions en établissement d'accueil du jeune enfant

## 5) L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Nous accueillons régulièrement des stagiaires issus de formations dans le domaine de la Petite Enfance et même au-delà (étudiant infirmier, orthophoniste)

L'accompagnement des stagiaires est assuré par des professionnelles qui sont en capacité de le faire et qui ont la volonté de le faire.

Nous avons à cœur de les accompagner et d'assurer un accueil de qualité, c'est l'une des raisons pour laquelle nous avons créé le « livret d'accueil du stagiaire ».

A la rentrée de Septembre, nous nous concentrons sur l'accueil de l'enfant et de sa famille. La présence d'une personne à encadrer n'est donc pas envisageable.

### Les objectifs de cet accueil sont de :

- Transmettre des connaissances et des compétences.
- Mettre en situation professionnelle de futurs collègues.
- Permettre au stagiaire de mettre en pratique ses apports théoriques enseignés dans le centre de formation.
- Faire découvrir le domaine de la Petite Enfance dans l'environnement multi-accueil.
- Valider des connaissances et des compétences selon la profession envisagée.

### Pour assurer cet accueil, nous privilégions les attitudes suivantes :

- Considérer cet accompagnement comme un engagement professionnel.
- Être accueillante, disponible et à l'écoute du stagiaire. Lui donner les moyens d'évoluer en posant des objectifs selon son évolution au cours du stage.
- Tenir compte de ses objectifs professionnels et personnels et évaluer l'atteinte de ses objectifs de façon régulière et de manière constructive.

### Les moyens mis en place pour améliorer cet accueil sont les suivants :

- Un livret d'accueil des stagiaires ainsi que les documents fondateurs de la structure (projet social, projet éducatif et pédagogique, règlement de fonctionnement) sont mis à disposition.
- Des livres, revues et articles sont consultables sur place.

Une ou deux professionnelles sont référentes et chargées du suivi de l'élève.

Des échanges réguliers à hauteur d'une fois par semaine ont lieu en présence des référentes et/ou de la responsable. Au cours de ceux-ci, l'élève exprime son ressenti et expose ses satisfactions et ses difficultés.

Il fait également une évaluation de ses objectifs et définit ses objectifs pour la semaine suivante.

De même les professionnelles font un retour au stagiaire en s'appuyant sur leurs observations et échanges (entre professionnelles de l'équipe).

### III- LE PROJET PEDAGOGIQUE

#### 1) LA JOURNEE TYPE

7h30 - 9h30	Accueil échelonné des enfants <b>Jeux libres</b> et souvent un groupe en <b>activité encadrée</b> .
9h30 - 10h	Proposition d' <b>activités encadrées</b> (en moyenne 2) et ou <b>jeux libres</b>
10h - 11h	<b>P'tit jus</b> suivi d'un temps de change pour les couches qui n'ont pas été changé durant la 1 <sup>ère</sup> partie de la matinée. Ensuite les enfants en fonction de la météo vont soit dans le <b>jardin</b> , soit se voient proposer une <b>activité dirigée</b> , un <b>espace de motricité</b> , ou les <b>jeux libres</b> .
11h - 11h20	<b>Lavage des mains</b> et <b>regroupement</b> dans le coin lecture pour un temps de lectures ou de chansons, <b>finalisé par la Chanson du Repas</b> . C'est parti pour le repas !!
11h20 - 12h	<b>Repas</b>
12h - 12h30	<b>Passage dans la salle de bain avant la sieste</b> : déshabillage, passage aux toilettes, change des couches.
Dès 13h30	<b>Levé échelonné</b> des enfants et jeux libres
14h30 - 15h30	<b>Activité dirigée et ou jeux libres</b>
15h30 - 16h	<b>Goûter</b>
16h - 18h	Retour aux <b>jeux libres et départ échelonnés</b> des enfants

#### 2) L'ACCUEIL

**La première mission des professionnels des crèches est celle de l'accueil.** L'accueil représente un travail anticipé, réfléchi, et dynamique. Il s'agit de recevoir à la fois l'enfant et ses parents dans des conditions spécifiques qui indiquent qu'ils sont attendus.

**Il y a donc d'une part un travail à effectuer sur l'aménagement des locaux, la décoration et l'ambiance afin de rendre l'espace et d'autre part, un autre travail sur les positionnements et comportements professionnels** pour être dans une démarche d'accueil.

L'adaptation : le 1<sup>er</sup> accueil

Elle est progressive et se déroule en générale sur une durée **d'1 semaine et demi**.

Le temps d'adaptation commence déjà lors du 1er contact avec le multi-accueil.

Après un échange téléphonique ou par mail, la 1ère rencontre se fait avec la directrice qui fait visiter les locaux, présente l'équipe, les projets et le mode de fonctionnement de l'établissement.

L'objectif de ce 1er contact est d'instaurer une relation de confiance, de répondre aux questions soulevées par le parent, de connaître l'enfant dans son contexte familiale, et plus largement de mettre en image pour le parent et l'enfant le lieu dans lequel ce dernier évoluera pendant 1 à 3 ans. Les interrogations et craintes par rapport à la structure peuvent être exprimées et il est important de mettre des mots sur les difficultés de séparation si tel est le cas.

La Directrice planifie ensuite avec le parent l'adaptation de son enfant, après lui avoir remis tous les documents administratifs relatifs à l'inscription.

Voici pour exemple une proposition de planning d'adaptation :

- > lundi : 10h - 11h : 1h avec le parent dans la structure
- > mardi : 10h - 11h : 30mn avec le parent et 30mn seul
- > mercredi : 9h30 - 10h30
- > jeudi : 9h30 - 11h30
- > vendredi : 9h - 12h avec repas
- > samedi : 12h30 - 16h30 avec goûter
- > dimanche : 9h - 16h

Cette adaptation progressive n'est pas figée. L'équipe peut, si elle estime que c'est pour le bien-être de l'enfant aux vues de ses observations, demander aux parents de revenir à un temps d'adaptation plus réduit dans la journée et cela sur plusieurs jours ou bien de rester auprès de son enfant au sein de la structure plus longtemps.

L'enfant doit se sentir en confiance et en sécurité pour bien évoluer au sein de la structure et du groupe d'enfant. Cela ne sert à rien, hormis braquer encore plus l'enfant et lui rendre la crèche hostile, de lui faire passer des matinées/après-midi/journées entières à pleurer. Cela n'est constructif pour personne. (C'est-à-dire que si l'enfant a besoin de plus de temps pour se sentir en confiance et en sécurité, l'équipe le signalera aux parents et d'autres temps seront aménagés.)

De plus, nous privilégions les temps d'adaptation sur des temps d'éveils avant de l'associer à un repas ou à une sieste. Ces temps d'accueil sont réfléchis, afin d'éviter que l'enfant ne vienne sur un temps où il devrait manger ou dormir. Plus l'enfant sera reposé, plus il sera disponible pour s'ouvrir à un nouvel environnement.

## Accueillir un enfant porteur de handicap(s)

- **Les locaux** : pour rappel, notre structure possède un étage et donc des escaliers. Nous avons indéniablement des contraintes de terrain dans la prise en charge du handicap moteur.
- **Période d'adaptation** : La période d'adaptation est un moment clé de l'accueil de l'enfant et de sa famille. Elle pose les bases de l'accueil et permet de prendre en compte les habitudes de vie individuelles. Il s'agit de favoriser la séparation dans le respect des habitudes individuelles transmises par la famille en s'ajustant aux contraintes collectives du multi accueil. Il est souhaitable d'accompagner l'enfant et de lui permettre de s'adapter progressivement. La famille, l'enfant et l'équipe auront besoin de temps pour tisser un lien de confiance.
- **Intervenants extérieurs** : Dans le cas de l'enfant porteur de handicap, différents intervenants peuvent être amenés à échanger avec la famille et/ou le multi accueil. La prise en charge de l'enfant par un intervenant extérieur peut être favorisée par la mise à disposition d'une salle spécifique, le temps de l'intervention. Il reste néanmoins nécessaire de programmer les interventions en amont, un PAI est alors signé entre tous les acteurs.
- **Matériel** : L'apport de matériel non médicalisé à l'initiative de la famille peut favoriser la prise en charge de l'enfant. Il est important pour le multi accueil de s'assurer au préalable que le personnel connaisse l'utilisation et les règles d'utilisation du matériel. Selon le type de matériel, un protocole individualisé pourra être mis en place.
- **Les limites** : L'accueil de l'enfant en situation de handicap pourra toutefois être remis en question à tout moment de l'accueil dans deux cas :
  - Si la prise en charge médicale prend le pas sur la prise en charge pédagogique proposée par le multi accueil (soins constants, perfusion, lit médicalisé,)
  - Si l'enfant se met constamment en danger ou met les autres enfants en danger. Le handicap doit rester compatible avec les contraintes de la collectivité.

En ce sens, un entretien sera prévu avec la famille et le responsable de la structure en lien avec notre médecin référent, afin de définir le handicap en question, son degré et les éventuelles contraintes qui en découlent. Après un mois de prise en charge, un bilan sera fait afin de réajuster au besoin les modalités d'accueil et de définir les éventuels aménagements nécessaires (infrastructure, nombre et formation du personnel ...). Au terme de celui-ci, un avis sur la poursuite ou non de l'accueil pourra être transmis avec les élus qui prendront une décision avec la famille et la responsable.

Dans le cas où des soins médicaux seraient à prodiguer, ceux-ci devront pouvoir être assurés par un personnel qualifié extérieur (infirmière libérale, médecin) habilité à intervenir au sein de la structure.

Où se passe l'accueil ?

L'accueil au Multi-Accueil se fait dans un petit espace, coloré et décoré par des photos des enfants de la structure.

Cette pièce nous permet également d'afficher des informations concernant la vie de la structure :

- **L'affichage des portraits des membres de l'équipe** accompagnés de leur prénom et de leur fonction. C'est un repère pour les parents qui mettent ainsi un visage sur chacun des membres de l'équipe encadrante, ce qui facilite le tissage des liens de confiance.
- **Le menu de la semaine**, ainsi que la provenance de la viande/des légumes, et les allergènes.
- **Le planning des activités**, rempli quotidiennement en fonction de ce qui a été proposé aux enfants. A côté de ce planning sont affichées **les photos du jour**.
- **Des panneaux** avec les photos des enfants.

Comment se passe l'accueil ?

L'enfant arrivant avec son parent dans le hall, retrouve son porte manteau qui porte une étiquette avec son prénom associé à une image.

Un emplacement est également prévu pour les chaussures, et pour les sacs les plus gros type sac à langer. Les sacs type petit sac à dos sont accrochés au porte manteau.

C'est au parent qu'il revient de déshabiller son enfant et de lui mettre ses chaussons.

Des informations sur l'enfant sont recueillies et écrites sur le cahier de transmission par souci d'une continuité dans la prise en charge de celui-ci.

Il est également intéressant d'observer le comportement de l'enfant à son arrivée, comportement qui nous donne également des informations précieuses. L'enfant arrive souvent avec son objet transitionnel, doudous, tétine, qui restent à sa disposition dans une poche à doudous.

Les enfants arrivant de façon échelonnée, ils sont en général regroupés dans un espace commun. Puis en fonction du nombre d'enfant au moment de l'accueil, les professionnelles seront attentives à ce que les conditions d'accueil ne soient pas trop bruyantes. Pour cela elles porteront une attention particulière à l'évolution du comportement des enfants et proposeront si nécessaire à un petit groupe d'enfants d'investir une autre pièce.

De même, pour faire en sorte que les plus petits, accueillis dans le même espace que les grands, se sentent en sécurité au sein de la collectivité, une professionnelle anticipera le passage des plus jeunes dans un autre espace.



La vie en « petite famille » au multi-accueil

Accueillir des enfants d'âges différents dans un même milieu de vie tout au long de la journée, en prenant en compte les différences de chacun, voilà ce qu'est l'inter-âge. C'est une mission du quotidien pour chaque professionnelle, dans l'accueil et l'accompagnement de chaque enfant aux Lapins Bleus.

### Quels sont les bienfaits pour les enfants ?

- Le contact d'enfants d'âges mélangés permet de **générer des interactions riches et diversifiées** à chaque instant. La présence quotidienne des tout-petits dans l'espace de vie, permet aux plus grands d'être plus attentifs, vigilants notamment dans leurs jeux et leurs déplacements.
- Les enfants ont aussi la possibilité d'investir et d'utiliser les jouets de chacun comme ils le souhaitent. Un enfant de 10 mois peut ainsi prendre un cube de construction, le toucher, en découvrir les aspérités. Tout comme un enfant de 2 ans et demi, peut prendre un livre en tissu sensoriel ou un hochet et s'autoriser un moment calme avec ce jeu.
- Les enfants apprennent à vivre ensemble à des stades de développement différents. Nous, professionnel de la petite enfance, pouvons observer des gestes de solidarités chez vos enfants. Un enfant pleure, un autre lui apporte son doudou ou sa tétine. Cette situation crée alors du lien, l'enfant prend en compte l'émotion de l'autre et développe ainsi de la bienveillance et l'empathie.
- L'inter-âge permet aussi de **développer l'autonomie**. Les plus jeunes observent et essaient d'imiter aux quotidiens les plus grands, comme par exemple monter sur les premières marches d'un toboggan...
- Les **fratries** peuvent vivre ensemble et prolonger leur lien en crèche.
- L'âge mélangé permet aussi à tous les membres de l'équipe, de développer une relation durable et de confiance, une continuité éducative, avec, vous parents.
- Le vivre ensemble, c'est aussi pour les professionnelles de la petite enfance, mettre en place **un cadre de vie stimulant et sécurisant** pour ainsi permettre à chaque enfant

d'expérimenter en toute liberté. Pour cela, le professionnel se rend disponible et accompagne par le geste, par le regard, les jeunes enfants.

### 3) LE TEMPS D'ÉVEIL : LE JEU

Pour un jeune enfant tout est source d'éveil et de découverte. Le multi-accueil sera pour lui un lieu d'exploration.

Le jeu est une activité non imposée par l'équipe professionnelle, afin que les enfants puissent se divertir et en tirer du plaisir.

De plus au multi-accueil nous veillons à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés(es) de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freiné(e)s dans leur développement.

Dans le multi-accueil

#### Des jeux sensori-moteurs, d'éveil ou d'exercice

Chant, musique, danse, porteur, balles et ballons, tapis d'éveil, bricolage ...

Ce sont des jeux d'exercices et d'expériences qui font appel à tous les sens.

#### Des jeux de cache-cache

Tout objet qui permet de se cacher comme une cabane, un rideau, une tente, une couverture.

Ce sont des jeux qui aident l'enfant à se construire et à élaborer la séparation.

#### Des jeux d'imitation, de faire semblant, jeux symboliques d'expression

Poupées, dinette, voiture, garage, ferme, bricolage, déguisement ...

Ce type de jeu est essentiel pour le développement émotif de l'enfant car il permet d'assimiler la réalité et de favoriser son imagination et sa créativité.

#### Des jeux de règles

Le coloriage, les gommettes, la peinture, jeux de loto, 1ers jeux de société (1<sup>er</sup> verger par exemple)

Ce type de jeu permet à l'enfant de développer un raisonnement logique et stratégique ainsi que sa capacité de réflexion dans le cadre de règles simples et concrètes. Ils vont favoriser la mémoire et la concentration de l'enfant. Ce dernier apprendra également la patience et la socialisation.

#### Jeux de construction ou d'assemblage et de raisonnement

Légo, puzzle, encastrement ... tout ce qui s'emboîte ou s'empile.

L'enfant apprend à différencier les formes, les couleurs, les dimensions tout en exerçant sa coordination. Ce type de jeu favorise également l'organisation spatiale, la précision, la patience, la persévérance et la coordination motrice.

#### Jeux de manipulation ou motricité fine

Perles, jeux de lacets, pâtes à modeler, collage, découpage, peinture, sable magique, bac à riz.

Ce sont des jeux qui exigent de la précision dans l'exécution et qui demandent de suivre des règles concrètes et simples. Ils stimulent et exercent l'expérimentation des mouvements de préhension comme saisir, tenir, serrer, verser ...

Jeux d'images, d'observations et d'associations

Imagiers, livres, puzzle, encastrement, loto ...

Ces jeux permettent d'exercer la mémoire visuelle de l'enfant, sa logique, sa concentration, sa patience et sa persévérance. L'enfant peut développer son imagination, son vocabulaire et répondre à certaines de ses questions.



## A l'extérieur du multi-accueil

« Plongés en pleine nature, les enfants apprennent à prendre des risques, à surmonter leurs peurs, (...) à réguler leurs émotions et à créer des mondes imaginaires. Chaque jour, il faut réserver à la fois du temps et de l'espace aux enfants afin qu'ils s'amusez dehors. Ils ont besoin de liberté pour mettre en œuvre leurs idées, se frotter à de nouveaux jeux. Ils méritent notre confiance.

Les bénéfices du jeu en extérieur profitent aux enfants à la fois à leur domicile et à l'école/crèche. Si tous les jours, dans ces deux types d'environnement, nous les encourageons à s'amuser dehors sans nous immiscer dans leurs scénarios de jeu, nous favorisons leur épanouissement ». *(Extrait tiré du livre Dehors les enfants ! de Angela J. HANSCOM)*

Le multi-accueil possède 3 extérieurs bien distincts :

- Un jardin herbacé sur le devant (50m<sup>2</sup>), avec un grand store, une table-banc, un bac à sable et une cabane de rangement.
- Une terrasse en bois exposée plein sud, avec un grand store.
- Un jardin derrière (environ 80 m<sup>2</sup>) avec espace potager, une cabane pour enfant en bois, une structure de motricité type air de jeu avec un pont de corde, un banc pour enfant, et une cabane de rangement.

Jouer dehors, c'est découvrir mille expériences. On joue dans le sable, dans la terre, on se cache derrière les arbustes, on joue sur la structure de l'air de jeu ... Dehors, des défis se dressent en permanence, un univers si riche à explorer se présente. On y croise des végétaux qui attirent le regard ou encore des insectes. Jouer dehors (en pleine nature ou dans le jardin) stimule l'imagination et la **conscience écologique**.

En effet aux Lapins Bleus nous avons un **petit carré potager** :

Ce carré potager est à disposition des enfants, en accès libre. Dès qu'un professionnel de la crèche se trouve dehors, chacun peut y aller pour regarder, sentir, toucher...les différentes plantations. Il s'agit de plantes aromatiques (thym, ciboulette, menthe, romarin, persil) mais également en fonction des années des légumes (Haricots verts, radis, choux, courge) et des fruits (tomates, fraises), ainsi que des fleurs.

Le carré potager prend une place à part entière dans le jardin. Les enfants y sont attachés et apprécient y aller avec ou sans la présence d'un adulte. Grâce à ce potager, les tout-petits développent leurs sens : toucher, odorat, vue, goût. Certains vont choisir de manipuler la terre, d'autres de sentir la menthe et certains font le choix de prendre le temps d'observer.

De plus, très régulièrement traînent au sol des **petits papiers** (emballage de bonbons, de gâteaux industriels ...) emmenés par le vent car jetés par terre dans la rue ou par les enfants du groupe scolaire, voisins de nos locaux. C'est « armées » d'un sac poubelle que les professionnelles, aidées des enfants du multi-accueil, ramassent ce qui n'a rien à faire par terre afin de tout mettre dans la poubelle et d'expliquer pourquoi il est important de le faire !

Ouvrir les enfants au monde

*Nous leur faisons découvrir le monde en :*

- Accueillant un intervenant de la **médiathèque** (ou en s'y rendant) pour découvrir par la lecture d'autres cultures, sous forme de livres d'enfants, de contes du monde ... Tous les 2 mois, une intervenante intervient pour proposer une séance de lecture individualisée.
- Ecoutant des **chants** ou de la **musique** variée et de tous horizons.
- Explorant l'art, les expositions, et autres ateliers artistiques et culturels qui sont de superbes occasions pour s'ouvrir l'esprit, susciter des questions et apprendre quelque chose ! (Participation au projet **Lezoom sur l'art** depuis 5 ans)
- Organisant des **rencontres intergénérationnelles**, au sein de nos locaux ou bien en nous rendant dans la maison de retraite située en face du multi-accueil. L'intérêt de cette démarche réside essentiellement dans le contact entre les deux générations. Il repose sur les notions de partages et d'échanges.
- Proposant aux plus de 2 ans tous les jeudis matin une séance de 1h de **motricité** mise en place par Manon Bain, détentrice du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) ainsi qu'un Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) prévention santé. La séance se déroule dans la salle de danse du centre aéré de Lezoux.
- Accueillant pour **un projet lecture** sur l'année, une **classe de CE1** de l'école primaire M. Potier





#### 4) LE TEMPS DU REPAS

Pour l'enfant, le repas revêt une importance toute particulière : temps fort de la journée, il est pour le petit, un moment privilégié de contacts, d'échanges avec l'adulte et les autres enfants.

Pour le tout petit, le repas répond à une tension physiologique créée par la faim, procure du plaisir par la satisfaction du besoin, par le goût des aliments, par le contact chaleureux avec l'adulte, et par la possibilité d'expérimenter.

De l'élaboration, à la consommation jusqu'au compostage ...

Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude par le restaurant scolaire de l'école publique.

Pour faire découvrir le goût et le bien manger aux enfants , l'équipe de la restauration :

- **Utilise des produits bons pour la santé**
- **Valorise l'agriculture biologique** avec 39% de produits bio dans les menus

Elle a aussi à cœur de :

- **Respecter la saisonnalité** pour faire découvrir aux enfants le vrai goût des aliments. 95% des fruits et légumes sont de saison.
- **Valoriser la diversification alimentaire** pour éveiller les papilles des enfants. Grâce à des produits variés et présentés sous différentes textures, petit à petit les jeunes enfants prennent goût aux aliments solides.
- **S'approvisionner en local** grâce aux producteurs de la région/ du département.

Pour limiter l'impact du gaspillage alimentaire dans les déchets ménagers, tout ce qui n'a pas été consommé est récolté dans un sac biodégradable et déposé le soir même dans un composteur. **A terme, les déchets se fermentent afin de produire du biogaz** (biométhane).

La consistance des repas (lisse, haché, morceaux) dépend de chacun. L'équipe s'adapte au rythme de votre enfant pour proposer de nouvelles textures (mouline, mixé, haché)

La crèche fournit le lait 2<sup>ème</sup> âge. A partir de 10 mois, nous considérons que tous les aliments ont été introduits.

#### Avant 1 an

- Une assiette de purée de légumes (en fonction de la diversification de chacun)
- Une compote ou un laitage (idem pour le goûter)

## **A partir de 1an**

### **Le repas du midi est mixé et se décline en 2 parties :**

- Une assiette de 2 purées (PDT et légumes généralement)
- Accompagné de protéine
- Suivi d'un laitage et/ou d'une compote (maison ou industrielle en fonction de la cantine scolaire)

### **Le goûter propose :**

- Une compote
- un laitage
- et un apport céréaliers (pain ou biscuit).

## **A partir de 20 mois**

### **Le repas du midi se décline en 3 parties :**

- Une entrée
- Un plat (féculent ou légumes et protéines)
- Un laitage/dessert
- Un fruit

### **Le goûter propose :**

- un fruit (fruits à croquer ou compote)
- un gâteau (fait par le restaurant scolaire ou gâteau industriel ou pain)
- et un laitage (lait, yaourt ou fromage)

Quelle est notre organisation matérielle ?

### **Choix du mobilier :**

Tables et chaises adaptées à la taille des enfants (éviter les tables trop grandes et trop hautes)

### **Choix du matériel :**

- Couverts adaptés : cuillère, double cuillère, fourchette pour les plus grands.
- Les verres sont proposés dès 2 ans. Ils ne doivent pas être trop gros ni trop lourds. Les verres à bec sont proposés à partir de 1 an mais rien n'empêche de donner à la place un petit verre si l'enfant a déjà commencé à la maison ou si les professionnelles observent que l'enfant souhaite passer/essayer au/le verre. Les biberons sont proposés pour les moins de 1 an.
- Les assiettes sont compartimentées afin que tout le repas puisse être proposé aux enfants et qu'ils soient libres d'organiser leur repas comme ils l'entendent.
- Utiliser des bavettes en coton munies d'un élastique permettant aux enfants de les mettre et de les retirer seul. Elles ne doivent pas être coincées sous l'assiette, ce qui limiterait les mouvements et l'autonomie de l'enfant.

Quelle est notre organisation dans l'espace ?

### Collation du matin

Elle est prise dans la salle de vie ou en extérieur.

La collation n'est pas justifiée sur un plan nutritionnel si le petit déjeuner a bien été consommé. Elle apporte un excès de matières grasses et de sucre et risque de couper l'appétit de l'enfant pour le déjeuner (en effet, il faut 3 heures après un repas pour retrouver la sensation de faim). De ce fait, l'équipe ne propose pas de collation le matin mais un temps d'hydratation est par contre proposé à l'ensemble du groupe. Il est composé d'un verre de jus de fruit coupé avec de l'eau pour les plus de 1 an et un biberon d'eau pour les plus petits.

### Temps du midi

La salle de repas située à l'étage proposant un espace assez limité pour le nombre d'enfant, le temps du repas se déroule **dans 2 espaces distincts** :

- La salle de repas
- La salle de vie

Au fur et à mesure que l'année se passe, la répartition du groupe d'enfant change.

En début d'année mangeront donc en bas les enfants les plus jeunes, ne marchant pas et nécessitant un repas sur les genoux des adultes / dans leurs bras.

Puis le basculement se fait lorsque les enfants marchent. Ils vont ainsi monter dans la salle de repas, et s'installer à table, assis sur des chaises.

Vont donc se retrouver ensuite en bas les enfants les plus âgés, qui feront prochainement leur rentrée à l'école maternelle.

Les enfants mangeant à l'étage n'ont pas de place attitrée. Ils s'assoient là où ils veulent. Cependant ils sont tout de même orientés vers la table qui est la plus adaptée à leur taille.

### Temps du goûter

Le temps du goûter quant à lui se déroule dans la salle de vie.

2 tables de tailles différentes sont proposées aux enfants en fonctions de leur âge et leur taille. Ainsi les plus jeunes / petits seront installés au fond, près du coin livre, et les plus âgés / grands seront installés près du coin cuisine.

Les bébés ainsi que ceux qui n'ont pas encore acquis la marche prendront le goûter dans les bras / sur les genoux de l'adulte. Un fauteuil adulte est à disposition à cet effet à côté du coin livre

Quelle est notre organisation dans le temps ?

**Le repas de midi se déroule entre 11h20 et 12h** (approximativement). Il est annoncé par le rituel de la chanson du repas.

La répartition des **2 groupes d'enfants** a été faite durant la matinée de telle sorte que la professionnelle qui encadre les enfants dans la salle de vie ainsi que la professionnelle en cuisine puissent anticiper la prise en charge du groupe et s'organiser en conséquence.

Le tableau aimanté dédié au repas dans la cuisine et modifié quotidiennement en fonction des présences est un aide-mémoire indispensable !

Le mercredi les enfants n'étant qu'au nombre de 12 et étant tous des « marcheurs » (13 avec place d'urgence), ils mangent tous à l'étage.

Chez **les bébés**, les enfants prennent leur **repas échelonné** en fonction du déroulement de la journée et du rythme de chacun (temps de sommeil, temps d'éveil). Il est donc fréquent que le service du repas des plus jeunes se prolonge jusqu'à 13h.

Les goûters se déroulent entre 15h30 et 16h, sauf le mercredi où il commence à 15h15 (départ poste coupé à 16h).

Chez les bébés, le goûter est donné en fonction de l'heure du repas de la mi-journée ainsi qu'en fonction de leur sieste.

➔ Chez les bébés (0-1 an) :

- Repas de la maison (lait-laitage/purée/compote fourni par les parents) : les biberons sont donnés à la demande, dans le respect de leurs besoins et habitudes (lait, tétine). L'adulte est bien installé (fauteuil adulte) et disponible pour l'enfant. Dans la mesure du possible il évite de s'occuper des autres enfants.
- Repas de la crèche (petit pot, « Blédichef », yaourt infantile ou nature sans sucre à partir de 6 mois) : l'enfant est installé dans les bras/sur les jambes de l'adulte.
- Lors de la prise de repas à la petite cuillère, l'assiette est préparée au dernier moment. Il est important de ne pas racler le menton à chaque cuillerée pour récupérer le « trop plein ».

➔ Dès que l'enfant marche :

L'installation à table est proposée à l'enfant à partir du moment où il marche. Exception peut être faite si l'enfant n'est pas loin de la marche et qu'il exprime l'envie de participer au repas à table.

Un système de « double cuillère » peut être proposé en phase intermédiaire.

- 1 adulte est installé par table, assis sur un tabouret à roulette afin de faciliter les déplacements vers les enfants sans se lever. Les assiettes à compartiments permettent de réduire au maximum les déplacements de l'adulte et ainsi de rester complètement disponible et attentif aux enfants.  
2 tables d'hauteurs d'assises différentes sont proposées à l'étage, permettant de former 2 groupes d'âges distincts.

- Les enfants entre 1 et 2 ans sont toujours en mouvement ... très actifs, ils touchent tout, veulent faire seul et ne tiennent pas longtemps à table, se lèvent durant le repas, testent volontiers l'adulte et supportent mal l'attente.  
L'adulte doit tenir compte de ces paramètres pour éviter que ce moment de repas ne dégénère en suite d'interdits et d'altercations.
  
- ➔ Les enfants mangeant à l'étage sont descendus par groupe, en général en fonction des tables. Mais il est important de ne pas presser les enfants qui n'ont pas encore fini de manger, même s'ils ne sont pas à la même table. C'est pourquoi les 2 adultes s'organisent pour qu'un reste avec eux afin de leur permettre de finir tranquillement leur repas.
- ➔ Une fois le repas fini les enfants sont pris en charge individuellement par les professionnelles pour être mis au lit.

Au multi-accueil nous pratiquons **Repas pédagogique** :

- Il s'agit d'un temps de repas partagé entre le professionnel et le groupe d'enfant qu'il encadre. C'est un temps privilégié de partage, d'échange, d'écoute. Il permet à l'adulte de d'aborder de nombreux sujets avec les enfants, et surtout de les motiver, l'adulte mangeant le même repas que lui.
- Actuellement les protocoles sanitaires rigoureux et exigeants complexifient notre prise en charge. Il faut prioriser l'hygiène et les réglementations en vigueur tout en ne sacrifiant pas la sécurité affective et physiques des enfants. Les repas pédagogiques sont suspendus, mais l'enfant doit continuer à être au centre des préoccupations.

## 5) LE TEMPS DU SOMMEIL

4 espaces sont à la disposition des enfants pour les temps de repos/sieste.

Sur chaque porte de ces 4 espaces un plan fait apparaître les lits et le prénom des enfants qui les occupent.

**A l'étage de la structure se trouvent 3 chambres**, deux avec 4 couchages et une avec 2 couchages (celle des plus jeunes).

Les enfants qui y dorment ont moins de 2 ans pour la plupart.

Les lits sont des lits à barreaux.

**En bas**, l'espace de repos pour les plus grands, est **un espace modulable**. En effet, il sert également de salle d'activité/de motricité.

Les enfants dorment sur des lits couchettes. Une fois tous les enfants réveillés, les lits sont rangés dans un grand placard.

Dans la mesure du possible chaque enfant a son lit, et les plus grands dorment sur les couchettes.

Mais au vu du nombre de couchage prévu par rapport au nombre d'enfant accueillis, certains lits accueillent plusieurs enfants, par roulement. Bien évidemment les draps sont changés pendant le roulement.

Comment s'organisent les temps de sommeil ?

### **Auprès des bébés :**

- Nous prenons en compte les transmissions que nous font les parents à l'arrivée de l'enfant, afin de suivre son rythme et de respecter ses besoins. De même le comportement et la connaissance de l'enfant (signes de fatigue par exemple) nous aideront à l'accompagner tout au long de la journée.
- Lors de l'adaptation il est demandé aux parents de nous transmettre les rituels qui sont propres à chaque enfant et chaque famille, ainsi que tout ce qu'ils mettent en place autour de leur enfant pour accompagner le moment du coucher.
- Le moment du coucher est un instant privilégié pendant lequel le maternage et la parole sont essentiels. Il est souvent précédé du change de la couche de l'enfant et donne lieu alors à un temps de proximité et d'échanges particuliers.
- L'enfant a avec lui son doudou et/ou sa sucette. Il est installé dans sa turbulette/gigoteuse.
- De même, un enfant peut avoir besoin de la présence d'une professionnelle (pour être bercé dans les bras, dans le lit ou dans une poussette), l'équipe se donne ainsi les moyens pour permettre à l'enfant de s'endormir dans les meilleures conditions possibles.
- La professionnelle ayant couché l'enfant a le souci de s'assurer que l'enfant s'endort sereinement. L'heure d'endormissement est retranscrite dans le cahier de transmission dans une case prévue à cet effet.

Toutes les 15 minutes, une professionnelle doit veiller au bon déroulement des siestes (observer la respiration, la couleur du teint...) et pointer sa surveillance sur le document de suivi affiché dans le couloir de l'étage.

De plus, étant conscientes que le sommeil et l'endormissement chez le jeune enfant peuvent être rendus plus difficiles par l'arrivée au multi-accueil ou bien parce qu'ils le sont également à la maison, les professionnelles des Lapins Bleus s'adaptent au maximum et proposent des alternatives au lit à barreaux.

Le maître mot étant l'observation, la disponibilité et la souplesse dans les pratiques, elles s'adaptent et proposent ainsi à l'enfant plusieurs solutions : dans les bras, dans le parc, dans la poussette, un lit couchette dans la salle de vie, dans une écharpe de portage ...

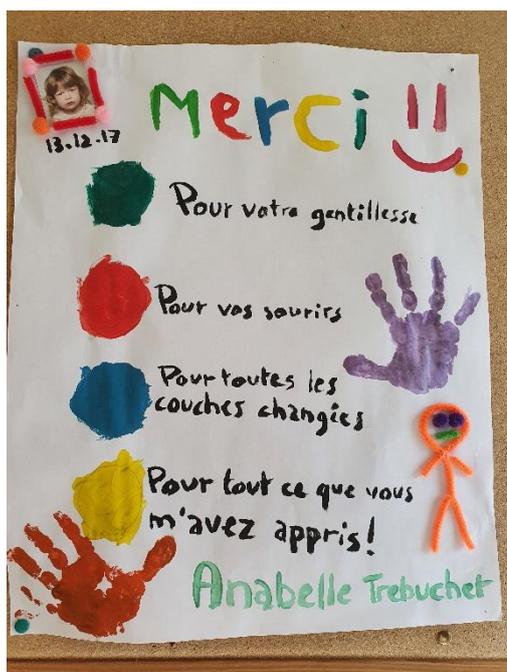
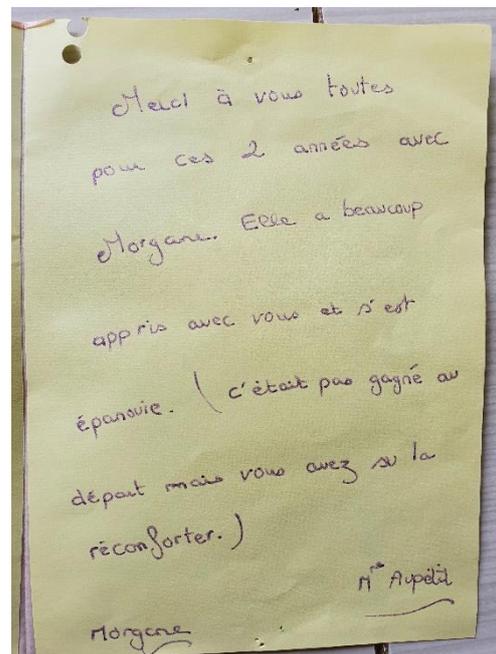
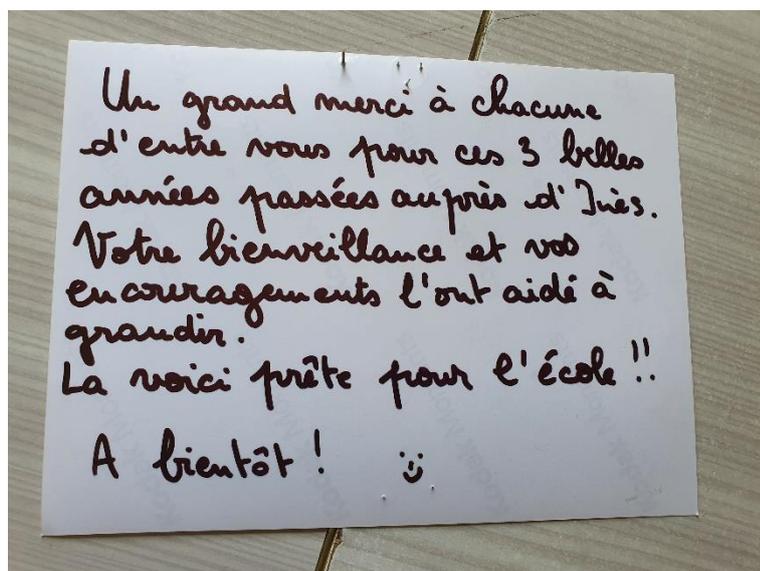
### **Auprès des grands :**

- A moins d'une mauvaise nuit, d'une transmission d'un parent nous disant que son enfant a besoin d'être recouché, ou d'un grand coup de fatigue durant la matinée, les grands ou plus petits ne faisant que la sieste l'après-midi sont couchés après le repas du midi de façon échelonnée entre 12h et 12h30.
- Un temps que les professionnelles essayent le plus calme possible précède toujours la sieste. Pendant celui-ci, les enfants sont pris en charge de façon individuelle soit dans la salle de change, soit au niveau du plan de change de la salle de vie. Des jeux calmes, des livres sont mis à leur disposition.
- Les plus autonomes sont amenés à se déshabiller seuls sous la surveillance et l'accompagnement d'une professionnelle et à se nettoyer seul (s'ils le souhaitent) dans le cas d'une couche souillée d'urine à l'aide d'une lingette ou coton avec du liniment. Puis ils enfilent une couche culotte.
- Accompagné de son doudous et/ou de sa sucette l'enfant rejoint sa chambre, accompagné d'une professionnelle. Une fois tous les enfants couchés, une professionnelle se met en accompagnement/surveillance de sieste et ne ressort de la chambre qu'une fois tous les enfants endormis.
- Selon le rythme de chacun, l'heure du coucher peut être proposée plus tard. Les réveils se font de façon échelonnée et la présence de l'adulte dans la chambre permet le respect du sommeil de chacun.

## CONCLUSION

La commune de Lezoux ainsi que toute l'équipe professionnelle du multi-accueil les Lapins Bleus espère qu'à la lecture de ce projet d'établissement, institutions et (futurs) familles arrivent à ressentir ce qui fait l'essence de notre profession ainsi que les valeurs qui guident et accompagnent nos pratiques quotidiennes.

Notre disponibilité auprès des enfants, notre adaptabilité et notre souplesse, l'écoute de l'enfant et de sa famille, une ouverture d'esprit ... C'est tout cela à la fois au Lapins Bleus !



## ANNEXES

### Documents remis aux familles

Lors de l'inscription de l'enfant sont remis aux parents les documents suivants :

- Le règlement de fonctionnement
- Une annexe financière
- Une fiche d'inscription
- Le droit de prendre des photos
- Le droit de sortie
- Le droit à l'administration de médicament
- Le droit au transfert de l'enfant vers un hôpital en cas d'urgence

***Tous ces documents sont à lire, remplir, signer et redonner lors du 1<sup>er</sup> jour d'adaptation***

## La place de la commune dans le territoire Entre Dore et Allier

### TERRITOIRE

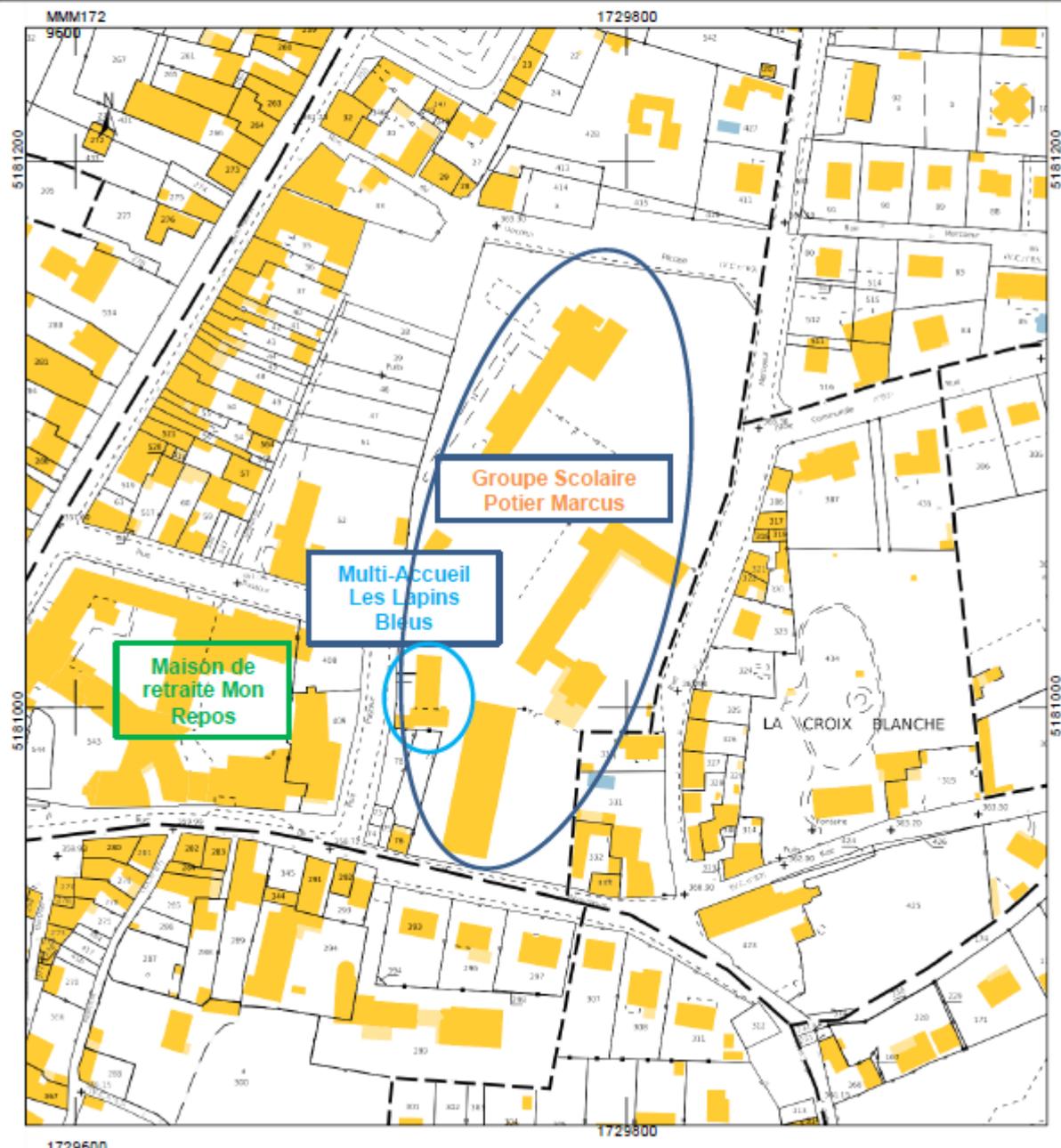
Le territoire Entre Dore et Allier est composé de 14 communes. Petit tour d'horizon d'un territoire pas comme les autres.



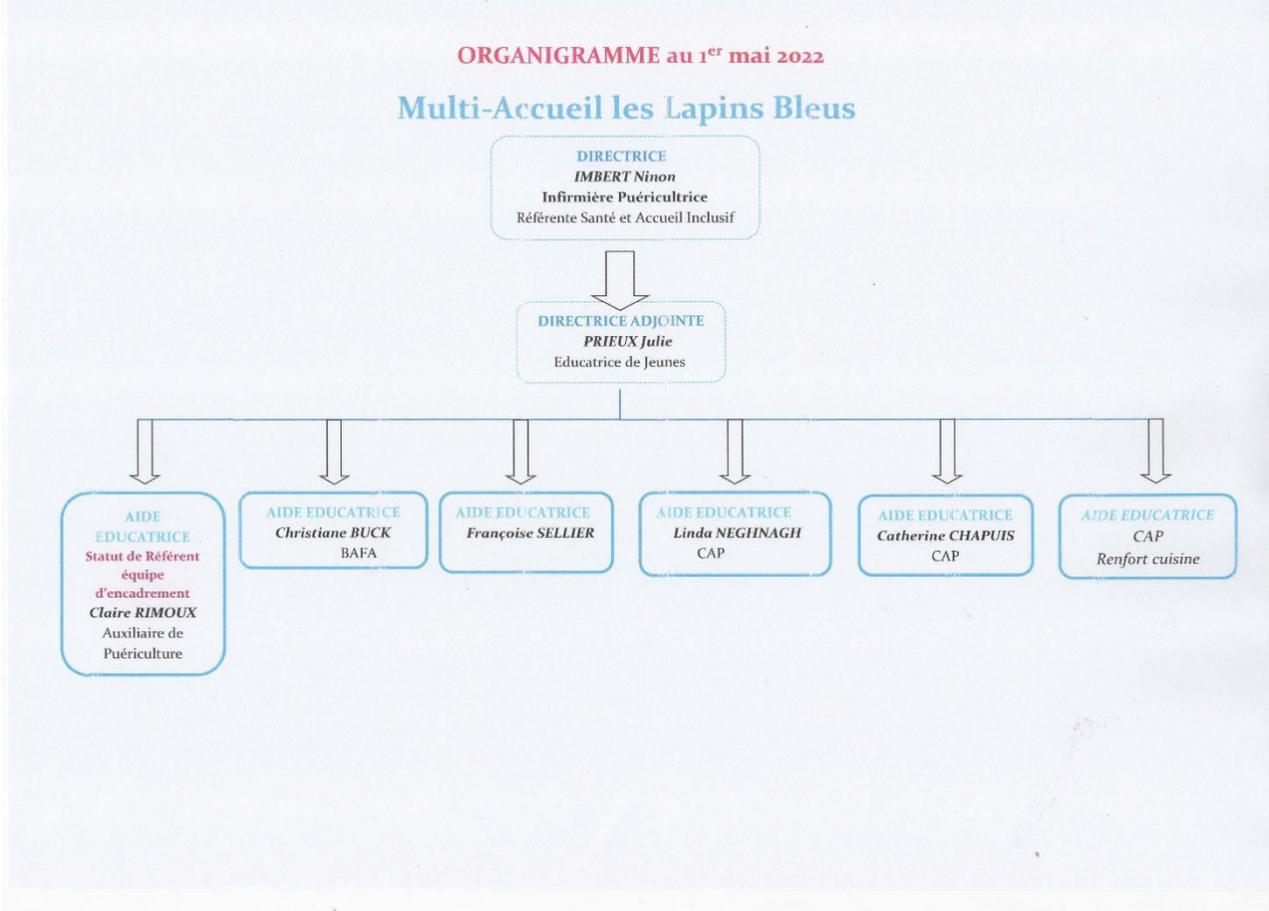
- Bort l'étang
- Bulhon
- Crevant-Laveine
- Culhat
- Joze
- Lempty
- Lezoux**
- Moissat
- Orléat
- Peschadoires
- Ravel
- Saint-Jean-d'Heurs
- Seychalles
- Vinzelles

## Place de la crèche dans la commune de Lezoux

<p>Département : PUY DE DOME</p> <p>Commune : LEZOUX</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CLERMONT-FERRAND Centre des impôts foncier Boulevard Berthelot 63033 63033 CLERMONT FERRAND CEDEX tél. 04 73 43 21 54 -fax ptgc.puy-de-dome@dgi.p.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : AE Feuille : 000 AE 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/2000</p> <p>Date d'édition : 19/03/2021 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Organigramme de la structure







semaine du 30 mai au 10 juin 2022

Qu'est ce qu'on mange?



Morceaux et MOP les grands	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi Végétarien	Vendredi
Entrée	Salade de tomates	Mousseline froide d'asperges	Concombre vinaigrette	Carottes râpées au citron	macédoine de légumes
Protéines	Rôti de porc au jus	Filet de poisson meunière	Rôti de veau aux champignons	Tagliatelles carbonara végétarienne et petits légumes	Wrap de bœuf
Accompagnement	PDT sautées	Riz pilaf	Haricots verts		Salade verte
Fromage/laitage	Fourme d'Ambert	petit suisse nature	Brie	Fromage blanc	Petit suisse nature
Dessert	Fruits	fraises	Liégeois chocolat	Tarte aux myrtilles	Fruits
Goûter	Yaourt gâteau roulé à la confiture	Pain et St Nectaire compote	Brioche confiture lait	Pain et fromage compote	Tuiles aux amandes yaourt et compote

HF et HG les petits	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Midi	Purée de PDT Roti de porc Yaourt et compote	Purée courgettes poisson petit suisse et compote	Purée de PDT/HV veau fromage blanc et compote	Purée 3 légumes fromage blanc et compote	Purée de carotte, bœuf petit suisse nature et compote
Goûter	Fromage blanc et gâteau roulé compote	yaourt compote et biscuit	petit suisse compote et biscuit	yaourt compote et gateaux	Tuiles aux amandes yaourt et compote



Dans nos assiettes  
du 10 Mai au 21 Mai



Menu  
Végétarien



Provenance

des aliments proposés dans les menus

Aliments	Servi le :	Fournisseurs/producteurs :
Sauté de porc Label Rouge	10/05	Etablissement <u>Moriceau</u> Ennezat
Asperges	12/05	<u>Gaec</u> de l'éguille Cunlhat
Pommes de terre	12/05	Domaine de l'oratoire Gerzat
Fromage blanc	20/05	<u>Gaec</u> de la Terrasse Courpière
Carottes	10/05	<u>Inacio</u> Beauregard l'évêque
Saucisse	17/05	Auvergne viande Riom
Sauté de <u>boeuf</u>	19/05	Auvergne viande Riom
Fraises	19/05	Primeur de Lezoux

## LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

### DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

